

fidinter



## Ligue pulmonaire vaudoise, Lausanne

---

Rapport de l'organe de révision sur l'exercice 2025

Lausanne, le 9 avril 2026

71745 GO/DC/DX

## Rapport de l'organe de révision

---

à l'Assemblée générale de la  
Ligue pulmonaire vaudoise, Lausanne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue pulmonaire vaudoise (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau sur la variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion qui inclut le rapport de performance, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### *Mandats de révision*

Fidinter SA • Rue des Fontenailles 16 • C.P. 641 • 1001 Lausanne  
tél +41 21 614 61 61 • fax +41 21 614 61 60 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



Entreprise certifiée EXPERTsuisse



Membre indépendant



#### *Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels*

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.


## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 9 avril 2026

Fidinter SA



**SEQ** Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Ludovic Gothuey

Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



**SEQ** Signature électronique qualifiée - Droit suisse  
Signé sur Skribble.com

Aristide Decrauzat

Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau sur la variation du capital, annexe aux comptes)

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Bilan au 31 décembre

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
<b>Actif</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités	1	14'935'856	13'700'394
Créances financières vis-à-vis d'institutions liées	2	9'071'135	7'929'028
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	722'223	741'286
Stocks	4	4'036'025	3'981'170
Actifs de régularisation	5	275'482	304'889
Actifs de régularisation vis-à-vis d'institutions liées	5	710'991	624'021
		120'000	120'000
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Cautions et garanties	6	17'571'672	18'197'387
Fonds Olivier	7	73'032	52'585
Titres et placements	8	2'202'614	2'075'223
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Appareils thérapies respiratoires	9	7'093'834	7'781'073
Mobilier	9	4'712'537	4'740'444
Equipements	9	37'231	38'269
Machines de bureau	9	8'511	16'816
Véhicule	9	2	2
Logiciel informatique (software)	10	12'656	16'874
Immeuble	11	1	1
		3'431'254	3'476'100
<b>Total de l'actif</b>		<b>32'507'528</b>	<b>31'897'781</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant de livraisons et prestations	12	1'105'377	1'003'243
Passifs de régularisation	13	592'932	542'974
Emprunts hypothécaires - part à court terme		492'445	440'268
		20'000	20'000
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Emprunts hypothécaires	14	50'000	70'000
		50'000	70'000
<b>Capital de fonds (fonds affectés)</b>			
Fonds Olivier - capital	15	2'252'614	2'125'223
Fonds Olivier - c/liaison LPV		1'838'762	1'712'296
Fonds Thérapie VMAD		363'852	362'927
		50'000	50'000
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital libre (général)	16a	29'099'537	28'699'316
Fonds appareils respiratoires	16b	3'072'640	3'022'042
		2'408'737	2'408'737
Fonds Recherche	16c	308'830	285'799
Fonds Soutien aux Prestations	16d	1'600'000	1'284'000
Fonds Infrastructures	16e	2'000'000	2'000'000
Fonds Ressources humaines	16f	2'000'000	2'000'000
Fonds Prévoyance	16g	10'000'000	10'000'000
Fonds de projet (Bénin)	16h	50'000	48'140
Fonds Risques opérationnels	16i	7'600'000	7'600'000
Résultat de l'exercice		59'330	50'599
<b>Total du passif</b>		<b>32'507'528</b>	<b>31'897'781</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Compte d'exploitation

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques</b>	17	<b>1'597'400</b>	<b>1'753'212</b>
Collecte nationale		119'223	111'758
Cotisations des membres		1'320	1'940
Subventions publiques		1'435'045	1'623'304
Dons		41'811	16'210
<b>Produits de prestations (projets)</b>	18	<b>14'427'326</b>	<b>14'367'667</b>
Thérapies respiratoires		14'318'180	14'243'043
Prestations à divers		69'007	64'353
Prévention et formation		40'755	89'148
Pertes sur créances résultant de ventes et de prestations		-617	-28'877
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>16'024'726</b>	<b>16'120'879</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Charges directes de prestations (projets)</b>	19	<b>13'090'803</b>	<b>12'536'514</b>
Charges de personnel		6'480'061	6'170'050
Charges liées aux locaux		305'852	322'908
Autres charges directes		3'800'224	3'824'997
Amortissements		2'504'666	2'218'559
<b>Charges administratives</b>	20	<b>2'518'363</b>	<b>2'630'777</b>
Charges de personnel		759'646	1'060'528
Honoraires		703'652	606'156
Charges liées aux locaux		83'985	96'842
Administration		948'555	840'490
Amortissements		22'524	26'761
<b>Charges d'obtention de financements (recherche de fonds et communication génér)</b>	21	<b>127'735</b>	<b>150'978</b>
Charges de personnel		68'665	66'470
Administration		59'070	84'508
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>15'736'901</b>	<b>15'318'269</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>287'825</b>	<b>802'610</b>
<b>Résultat financier</b>	22	<b>394'006</b>	<b>565'596</b>
Produits financiers		155'755	135'191
Plus value sur titres non réalisées		289'293	479'867
Moins value sur titres non réalisées		0	0
Charges financières		-51'042	-49'462
<b>Résultat annuel sans résultat des fonds et éléments extraordinaires</b>		<b>681'831</b>	<b>1'368'206</b>
<b>Fonds Olivier</b>	23	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges financières		-19'256	-19'048
Produits financiers		145'723	159'452
Utilisation de fonds		-106'466	-120'404
Attribution au fonds		-20'000	-20'000
Attribution au fonds de recherche		0	0
<b>Résultat hors exploitation et extraordinaire</b>	24	<b>-312'205</b>	<b>-173'442</b>
Produits extraordinaires		42'269	10'014
Charges hors exploitation		-138'560	-172'520
Charges extraordinaires		-215'914	-10'936
<b>Résultat locaux</b>	25	<b>30'596</b>	<b>25'132</b>
Produits locaux		50'988	44'937
Charges locaux		-20'392	-19'804
<b>Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation</b>		<b>400'221</b>	<b>1'219'897</b>
Utilisation résultat reporté		50'599	46'931
<b>Fonds de Capital libre</b>		<b>-50'599</b>	<b>-46'931</b>
Attribution		-50'599	-46'931
Utilisation		0	0
<b>Fonds de réévaluation appareils respiratoires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Attribution		0	0
Transfert interne		0	0
<b>Fonds Recherche</b>		<b>-23'031</b>	<b>-144'298</b>
Attribution		-161'591	-291'258
Utilisation		138'560	146'960
<b>Fonds Soutien aux Prestations</b>		<b>-316'000</b>	<b>105'000</b>
Attribution		-518'700	0
Utilisation		202'700	105'000
<b>Fonds de projet (Bénin)</b>		<b>-1'860</b>	<b>-30'000</b>
Attribution		-1'860	-30'000
Utilisation		0	0
<b>Fonds Risques opérationnels</b>		<b>0</b>	<b>-1'100'000</b>
Attribution		0	-1'100'000
Transfert interne		0	0
<b>Résultat annuel (après attributions)</b>		<b>59'330</b>	<b>50'599</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Tableau de flux de trésorerie (en CHF), RPC 6 - 2016

	2025	2024
<b>A Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice avant résultat des fonds	400'221	1'219'897
+ Amortissement d'immobilisations corporelles	2'541'191	2'259'320
-/+ (Augmentation/Perte nette de vente d'immobilisations financières)	0	-13'997
+/- Diminution / (Augmentation) créances	-35'792	287'103
+/- Diminution / (Augmentation) titres	-289'293	-461'202
+/- Diminution / (Augmentation) stocks	29'407	-57'935
+/- Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-86'970	-67'763
+/- Augmentation / (Diminution) autres dettes à CT et comptes de régularisation de passif	102'132	102'241
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>2'660'896</b>	<b>3'267'664</b>
<b>B Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>		
- (Investissements) en immobilisations corporelles	-2'553'609	-2'770'616
- (Investissements) en immobilisations financières	-20'447	-252'089
+ Désinvestissements immobilisations corporelles	96'295	179'455
+ Désinvestissements immobilisations financières	978'971	4'723'242
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-1'498'789</b>	<b>1'879'992</b>
<b>C Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>		
+/- Augmentation / (Diminution) des dettes financières à long terme	-20'000	-20'000
<b>Flux financiers provenant de l'activité de financement</b>	<b>-20'000</b>	<b>-20'000</b>
<b>Flux net de trésorerie</b>	<b>1'142'107</b>	<b>5'127'656</b>
<b>D Augmentation des disponibilités</b>		
Existant initial disponibilités (1.1.20xy)	7'929'028	2'801'372
(Existant final) disponibilités (31.12.20xy)	9'071'135	7'929'028
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>1'142'107</b>	<b>5'127'656</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Tableau de variation du capital (en CHF)

Moyens provenant du financement propre	Annexe	Existant au 01.01.2025	Dotation	Produits / Transfert de fonds internes	Utilisation	Existant au 31.12.2025
Capital libre (génééré)	a	3'022'042		50'599		3'072'640
Réserve de réévaluation appareils respiratoires	b	2'408'737				2'408'737
Fonds Recherche	c	285'799	161'591		-138'560	308'830
Fonds Soutien aux Prestations	d	1'284'000	518'700		-202'700	1'600'000
Fonds Infrastructures	e	2'000'000				2'000'000
Fonds Ressources humaines	f	2'000'000				2'000'000
Fonds Prévoyance	g	10'000'000				10'000'000
Fonds de projets (Bénin)	h	48'140	1'860			50'000
Fonds Risques opérationnels	i	7'600'000				7'600'000
<b>Capitaux propres</b>		<b>28'648'717</b>	<b>682'151</b>	<b>50'599</b>	<b>-341'260</b>	<b>29'040'206</b>
Résultat de l'exercice		50'599	59'330	-50'599		59'330
<b>Capital total</b>		<b>28'699'316</b>	<b>741'481</b>	<b>0</b>	<b>-341'260</b>	<b>29'099'537</b>
<b>Moyens provenant de fonds avec affectation limitée</b>						
Fonds Olivier - Capital		1'712'296	20'000	106'466		1'838'762
Fonds Olivier - avance de fonds LPV		362'927	925			363'852
Fonds Thérapies (VMAD)		50'000				50'000
<b>Capital des fonds avec affectation limitée</b>		<b>2'125'223</b>	<b>20'925</b>	<b>106'466</b>	<b>0</b>	<b>2'252'614</b>

Moyens provenant du financement propre	Annexe	Existant au 01.01.2024	Dotation	Produits / Transfert de fonds internes	Utilisation	Existant au 31.12.2024
Capital libre (génééré)	a	2'976'169		45'873		3'022'042
Réserve de réévaluation appareils respiratoires	b	2'408'737				2'408'737
Fonds Recherche	c	141'501	291'258		-146'960	285'799
Fonds Soutien aux Prestations	d	1'389'000			-105'000	1'284'000
Fonds Infrastructures	e	2'000'000				2'000'000
Fonds Ressources humaines	f	2'000'000				2'000'000
Fonds Prévoyance	g	10'000'000				10'000'000
Fonds de projets (Bénin)	h	18'140	30'000			48'140
-/+	i	6'500'000	1'100'000			7'600'000
<b>Capitaux propres</b>		<b>27'433'547</b>	<b>1'421'258</b>	<b>45'873</b>	<b>-251'960</b>	<b>28'648'718</b>
Résultat de l'exercice		45'873	50'599	-45'873		50'599
<b>Capital total</b>		<b>27'479'420</b>	<b>1'471'857</b>	<b>0</b>	<b>-251'960</b>	<b>28'699'316</b>
<b>Moyens provenant de fonds avec affectation limitée</b>						
Fonds Olivier - Capital		1'571'892	20'000	120'404		1'712'296
Fonds Olivier - avance de fonds LPV		363'417	-490			362'927
Fonds Thérapies (VMAD)		50'000				50'000
<b>Capital des fonds avec affectation limitée</b>		<b>1'985'309</b>	<b>19'510</b>	<b>120'404</b>	<b>0</b>	<b>2'125'223</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2025 de la Ligue pulmonaire vaudoise (LPV) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2025 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le tableau de flux de trésorerie, l'annexe aux comptes et le rapport de performance.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générales), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratives. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

Les chiffres comparatifs ont été retraités afin d'assurer leur comparabilité avec l'exercice en cours, suite à des changements mineurs de classification, sans impact sur le résultat ni sur les capitaux propres.

La LPV est soumise au contrôle ordinaire et de ce fait a mis en place et formalisé son système de contrôle interne (SCI), lequel fait l'objet d'une appréciation de la part du réviseur.

### Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC fondamentales et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Conformément aux Swiss Gaap RPC, les titres de placements (soit placés pour une durée supérieure à une année), sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs.
- Les immobilisations corporelles (y.c. les immeubles) sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition déduction faite des corrections de valeur nécessaires.
- Les avoirs et les dettes en devise étrangère sont intégrés au bilan selon le cours de fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

#### 1. Liquidités

Les liquidités représentent un montant total de CHF 9'071'135 et se répartissent comme suit :

<b>Liquidités</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Caisses	4'665	3'072
Comptes postaux	430'892	681'491
Compte bancaire	8'635'578	7'244'465
<b>Total au bilan</b>	<b>9'071'135</b>	<b>7'929'028</b>

#### 2. Créances financières vis-à-vis d'institutions liées

<b>Créances vis-à-vis d'institutions liées</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Fonds Olivier, compte courant interne	363'852	362'927
Ligue pulmonaire suisse	0	0
aduna romandie, compte-courant	358'371	378'360
<b>Total au bilan</b>	<b>722'223</b>	<b>741'286</b>

Le montant de CHF 358'371 dû par *aduna romandie* représente le solde du compte courant entre les deux institutions qui enregistre les transactions financières diverses en cours d'année.

#### 3. Créances résultant de livraisons et prestations

Ce poste est intégralement composé de créances vis-à-vis de débiteurs pour les locations, ventes, installation, maintenance d'appareils, et cours donnés aux clients, soit les activités principales de l'organisation. Il y a une correction de valeur estimée pour les risques de pertes, selon les risques connus à ce jour.

<b>Créances résultant de livraisons et prestations</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Débiteurs thérapies respiratoires	4'047'604	3'954'388
Débiteurs activités de prévention et financement résiduel	27'632	57'627
Du croire	-74'900	-73'900
Impôt anticipé	35'689	43'055
Décompte TVA dernier trimestre	0	0
<b>Total au bilan</b>	<b>4'036'025</b>	<b>3'981'170</b>

#### 4. Stocks

Les stocks d'accessoires des appareils respiratoires sont valorisés à leur valeur d'achat.

<b>Stocks</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Stocks	275'482	304'889
<b>Total au bilan</b>	<b>275'482</b>	<b>304'889</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### 5. Actifs de régularisation

Le compte comprend les montants suivants :

<b>Actifs de régularisation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
DGS, mandat tuberculose – solde à recevoir	266'457	199'084
DGS : financement résiduel - provision solde à recevoir	240'158	317'545
Facture 2 <sup>e</sup> semestre VMAD (aux fournisseurs)	71'671	73'839
Prestations 2025 facturées en 2026	23'784	0
Paiements de charges année N+1	4'000	33'553
Remboursement en attente	723	0
Régie Galland - charges PPE payées en trop 2024+2025	104'198	0
<b>Total au bilan</b>	<b>710'991</b>	<b>624'021</b>

<b>Actifs de régularisation institutions liées</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
LPS : collecte nationale N à recevoir	120'000	120'000
<b>Total au bilan</b>	<b>120'000</b>	<b>120'000</b>

### 6. Cautions et garanties

Cette position comprend les garanties de loyer pour des locaux des centres de consultations externes.

<b>Cautions et garanties</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
UBS 243-360182.MMY – Yverdon	4'603	4'600
UBS 243-360182.MOE – Payerne	2'714	2'712
UBS 243-360182.MNB – Clarens	5'408	5'405
Garantie télécommandes parking	1'150	1'150
UBS 240-953046.MKY – Aigle	7'632	7'632
Raiffeisen – Places parc Nyon	1'092	1'091
Raiffeisen – Nyon	16'251	16'237
Raiffeisen – Yverdon	13'228	13'216
Raiffeisen – Nyon places de parc	542	542
Raiffeisen – Nyon rue Neuve 7	20'412	0
<b>Total au bilan</b>	<b>73'032</b>	<b>52'585</b>

### 7. Placements du Fonds Olivier

(Voir également chiffre 18)

<b>Fonds Olivier</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
UBS 360180.01	16'582	14'982
UBS 360180.02	20'653	19'093
Titres	2'153'234	2'027'733
Impôt anticipé	12'145	13'415
<b>Total au bilan</b>	<b>2'202'614</b>	<b>2'075'223</b>

Les placements du Fonds comprennent les capitaux gérés par UBS SA. L'évolution de ces capitaux dépend essentiellement des marchés boursiers. Seuls les revenus des capitaux peuvent être utilisés, notamment pour le soutien à des projets de Recherche.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

Les titres sont évalués à leur valeur boursière à la date du bouclage.

Ce Fonds est administré par le Comité de la Ligue pulmonaire vaudoise dans le respect du règlement d'utilisation et du règlement de placements, notifiés dans le règlement de gestion du Fonds en vigueur dès le 11 novembre 2020.

### 8. Titres et placements

	2025	2024
Placements obligataires - Suisse	968'631	957'021
Placements obligataires - Internationale	2'774'090	2'610'599
Placements en actions - Suisse	1'161'247	1'038'013
Placements en actions - Monde	1'072'712	1'066'525
Placements en actions - Marchés émergents	373'693	361'335
Placements immobiliers	743'461	747'580
Placements à terme fixe	0	1'000'000
<b>Total au bilan</b>	<b>7'093'834</b>	<b>7'781'073</b>
Valeur boursière	7'093'834	7'781'073

Les liquidités non nécessaires à l'exploitation ont été placées dans un portefeuille titres en 2021 par le biais d'un mandat de gestion confié à UBS SA.

### 9. Immobilisations corporelles

	Appareils	Mobilier	Equip.	Machines	Mobilier physio	Véhicules	Total
Durée d'amortissement	4 ans	8 ans	3 ans	3 ans	5 ans	5 ans	
<b>Situation au 01.01.25</b>	<b>4'740'446</b>	<b>38'270</b>	<b>1'016</b>	<b>2</b>	<b>15'800</b>	<b>16'873</b>	<b>4'812'407</b>
Entrées	2'495'296	8'963	0	0	0	0	2'504'259
Sorties	-97'020						-97'020
<b>Situation au 31.12.25</b>	<b>7'138'722</b>	<b>47'233</b>	<b>1'016</b>	<b>2</b>	<b>15'800</b>	<b>16'873</b>	<b>7'219'646</b>
Amortissements	-2'426'185	-10'002	-405	0	-7'900	-4'217	-2'448'710
<b>Valeur comptable 31.12.2025</b>	<b>4'712'537</b>	<b>37'231</b>	<b>611</b>	<b>2</b>	<b>7'900</b>	<b>12'656</b>	<b>4'770'936</b>

### 10. Logiciel

L'actif incorporel se compose du logiciel Eole, logiciel de gestion des dossiers patients, développé par la Ligue pulmonaire vaudoise et qui a remplacé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le logiciel I-Care. Dès lors, il a fait l'objet de développements continus et a été vendu à quelques ligues cantonales à partir de 2019.

Il a été entièrement amorti sur 3 ans.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### 11. Immeuble

Immeuble	Valeur au 01.01.2025	Achats 2025	Amortiss. 2025	Valeur au 31.12.2025
6e étage (hors expl)	729'417		9'400	720'017
5e étage (1/2)	414'900		5'300	409'600
5e étage (2/2)	1'521'800		19'300	1'502'500
Places de parc	202'483		2'600	199'883
Aménagements	573'000	47'635	53'881	566'754
Aménag. 6e (hors expl)	34'500		2'000	32'500
	<b>3'476'100</b>	<b>47'635</b>	<b>92'481</b>	<b>3'431'254</b>

La Ligue pulmonaire suisse préconise un amortissement de 50 ans pour les valeurs immobilières. Par le fait que l'immeuble est construit sur un terrain en droit de superficie, la Ligue pulmonaire vaudoise a décidé d'amortir sur la durée du droit de superficie.

L'immeuble a été acheté en 1986 pour une valeur de CHF 1'387'000 avec un droit de superficie qui courait jusqu'en 2040. Ce droit a été prolongé jusqu'en 2103 sur une décision prise en 2010 par la Ville de Lausanne, propriétaire du terrain. Le calcul de l'amortissement de l'immeuble a été effectué jusqu'en 2009 sur la base d'une durée de 54 ans. Dès 2010, l'amortissement est calculé sur la valeur résiduelle de l'immeuble au 31 décembre 2009, et sur une durée de 93 ans compte tenu de l'extension de la durée du droit de superficie.

La moitié du 5<sup>ème</sup> étage a été achetée en 2009 et a été amortie sur la base de 94 ans soit sur la base du droit de superficie accordé jusqu'en 2103.

La deuxième moitié du 5<sup>ème</sup> étage, achetée en 2020 est également amortie sur la base du droit de superficie soit jusqu'en 2103 (83 ans).

Pour les transformations et aménagements locaux, l'amortissement est calculé sur une durée de 20 ans étant donné la nature des travaux (cloisonnements, peinture, remplacement des fenêtres, changement de moquettes).

Des transformations ont eu lieu en 2021 afin de regrouper tous les collaborateurs sur le 5<sup>ème</sup> étage. En 2025, des transformations ont été réalisées à la réception afin d'agrandir l'espace de travail et de créer des places de travail conformes aux exigences d'une inspection du travail effectuée la même année. Le 6<sup>e</sup> étage est entièrement destiné à la location depuis 2022.

### 12. Dettes résultant de livraisons et prestations

Le poste se compose comme suit :

Dettes résultant de livraisons et prestations	2025	2024
Créanciers	445'949	371'574
Décompte TVA dernier trimestre	45'148	89'911
Décompte semestriel LPS	101'835	81'489
<b>Total au bilan</b>	<b>592'932</b>	<b>542'974</b>

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### 13. Passif de régularisation

Le poste se compose comme suit :

Passifs de régularisation	2025	2024
Dettes charges sociales	28'075	4'787
Attentes débiteurs (remb. assurances et divers)	9'498	11'139
Charges diverses – factures à recevoir	13'622	47'343
Paiements créanciers divers – erreur de date	0	158'239
Soldes vacances/HS et div. frais N payés par les salaires N+1	78'096	50'760
Décompte OFAS – excédent calculé	363'154	163'000
Allocations de fonds à verser	0	5'000
<b>Total au bilan</b>	<b>492'445</b>	<b>440'268</b>

### 14. Emprunts hypothécaires

Cette rubrique comprend le financement hypothécaire octroyé par UBS SA pour l'achat de la moitié du 5ème étage de l'immeuble à l'avenue de Provence 4 à Lausanne, en 2009, ainsi que pour l'acquisition de huit places de parc, dans le parking intérieur de la PPE Centre Provence III/IV, en 2012.

Au 31 décembre 2025, le financement ne comprend plus qu'un prêt à durée fixe :

- CHF 70'000, 22.07.2016 – 22.07.2026, taux fixe de 2.10%.

La part d'amortissement de l'hypothèque qui sera remboursée en 2026, soit CHF 20'000, est reclassée dans les dettes à court terme. Ce qui porte la dette à long temps à **CHF 50'000**.

Le prêt est garanti par une cédule hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang.

### 15. Capital de fonds (fonds affectés)

Le Fonds Olivier a été constitué avant 1975 et découle d'un legs de la Doctoresse Olivier. A l'origine son but était de financer les retraites des infirmières (le 2<sup>ème</sup> pilier n'existait pas encore). Ce Fonds, aujourd'hui, a pour but de fournir des contributions de soutien, notamment à la Recherche. Une commission d'attributions a été constituée qui octroie des soutiens selon les critères ressortant du Règlement de Gestion.

Le Fonds Thérapies (Ventilation Mécanique à Domicile – VMAD) a été constitué en 2011 suite à un legs de CHF 50'000 reçu dans le courant 2011 et, conformément aux volontés du donateur, sera destiné à soutenir les prestations des thérapies liées à la Ventilation Mécanique à Domicile.

### 16. Capital de l'organisation

Les mouvements des capitaux durant l'exercice sous revue sont détaillés dans le tableau de variation du capital.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

Leurs buts sont détaillés ci-après :

*a. Capital libre (général)*

Il s'agit du cumul des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la Ligue pulmonaire vaudoise. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation.

*b. Fonds appareils respiratoires*

Ce Fonds découle du réajustement des amortissements des appareils respiratoires suite à la mise en production du nouveau logiciel de gestion des patients, Eole, au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Dès lors, les amortissements sont calculés proportionnellement à leur date d'acquisition et non plus en fonction de l'année d'acquisition. Ce calcul plus précis qu'auparavant a abouti à un ajustement des appareils respiratoires au bilan de CHF 1'408'737.

Le changement de la durée de vie des amortissements des appareils en 2016, de 3,5 ans à 4 ans, a abouti à un ajustement des appareils de CHF 624'599. Aussi, le Comité a approuvé l'augmentation du Fonds à hauteur de CHF 1'000'000, ce qui le porte à CHF 2'408'737 dès le 31 décembre 2016.

Ce Fonds a pour but de couvrir le risque lié à la perte de valeur des appareils en cas d'évolution technologique importante, voire en cas de modification du mode de financement actuel, basé principalement sur la location des appareils.

*c. Fonds Recherche*

Fonds constitué pour soutenir des projets de Recherche, notamment :

- la création d'un Fonds de recherche national (LPS)
- des projets de recherche au niveau cantonal

Ce Fonds est alimenté par le montant de la collecte nationale si les résultats d'exploitation le permettent ainsi que par les revenus du Fonds Olivier.

*d. Fonds Soutien aux Prestations*

Ce Fonds est destiné à soutenir les prestations déployées par La Ligue pulmonaire vaudoise, notamment en cas d'une perte de financement, d'une réorganisation ou de tout autre besoin exceptionnel et ponctuel.

*e. Fonds Infrastructures*

Ce Fonds est destiné à l'entretien général des infrastructures, en particulier l'immeuble, mais peut aussi servir à tout bien de la Ligue pulmonaire vaudoise.

*f. Fonds Ressources humaines*

Fonds constitué pour couvrir des mesures en faveur du personnel, en principe collectives. Ce Fonds peut également servir en cas de modification importante de l'activité qui pourrait aboutir à un plan social, ou pour permettre le financement de mesures transitoires en cas de changement technologique important des appareils respiratoires.

*g. Fonds Prévoyance*

Ce Fonds est destiné à couvrir les risques latents découlant de la sous-capitalisation de la Caisse de prévoyance (caisse parapublique) et se justifie notamment par le risque de changement de régime de la Caisse qui est actuellement en primauté des prestations et qui pourrait être amenée à moyen / long terme à basculer en primauté des cotisations. Le montant du risque n'a pas pu être évalué par le gérant de la Caisse.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### *h. Fonds de projet (Bénin)*

La LPV soutient depuis de nombreuses années des projets respiratoires au Bénin en coopération avec des organisations médicales du pays. Pour assurer une pérennité du financement de projets en cours, le comité a décidé de constituer un Fonds en 2018.

### *i. Fonds Risques opérationnels*

Ce Fonds est constitué pour couvrir les risques liés aux activités de la Ligue et notamment eu égard aux modifications tarifaires importantes ce qui pourrait aboutir à revoir le modèle d'affaires actuel. Le montant du Fonds représente environ la moitié du budget annuel actuel et couvre ainsi environ 6 mois d'activité.

## 17. Produits provenant des campagnes de collectes de fonds

### *Collecte nationale*

La part de la collecte nationale provient des campagnes effectuées par la Ligue pulmonaire suisse, dont le résultat net est réparti aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition. Le montant de CHF 119'223 est une provision, le résultat définitif sera communiqué durant le 1<sup>er</sup> semestre 2026.

### *Cotisations des membres*

La cotisation annuelle est de CHF 20 par membre.

### *Subventions publiques*

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
OFAS, prestations psycho-sociales	387'508	590'758
DGS, mandat tuberculose	395'127	357'651
DGS, financement résiduel	652'410	674'895
<b>Total</b>	<b>1'435'045</b>	<b>1'623'304</b>

La subvention fédérale versée par l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) découle du contrat de prestations signé entre la Ligue pulmonaire suisse et l'OFAS pour la période de 2024 à 2027.

Les prestations sont financées sur la base du nombre d'heures effectuées, dans le cadre du volume contractuel, à un tarif horaire de CHF 86 et les cours par demi-jour ou journée et en fonction du nombre de participants.

La subvention de la Direction Générale de la santé du canton de Vaud (DGS) découle d'un mandat attribué pour les mesures en faveur de la lutte contre la tuberculose. Leur coût effectif est remboursé sur la base de la comptabilité analytique. Une convention de prestations a été signée le 20 juin 2022, portant sur la période 2022 à 2026, entre le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) – Direction Générale de la Santé (DGS) et la Ligue pulmonaire vaudoise.

Par ailleurs, un contrat de mandat a été signé courant 2015 avec la DGS, reconnaissant à la Ligue pulmonaire le statut d'OSAD privée (Organisme de soins à domicile). Ainsi, les prestations de Conseils & Soins bénéficient d'un financement de la valeur résiduelle, destiné à couvrir la part du coût non pris en charge par l'assurance-maladie. Les montants ont été fixés par un arrêté du Conseil d'Etat du canton de Vaud adopté en date du 23 mai 2012.

### *Dons / Legs*

Il s'agit de dons divers provenant de personnes privées ou d'Institutions.

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### 18. Produits de prestations (projets)

Les produits des prestations se composent principalement des produits des thérapies à domiciles.

#### *Pertes sur créances résultant de ventes et de prestations*

L'augmentation de la correction de valeur pour risques sur créances est de CHF 1'000 pour 2025.

La correction de valeur pour risques sur créances est en relation avec une évaluation des risques réels tels que prévu par les Swiss Gaap RPC.

### 19. Charges directes de prestations (projets)

#### *Charges de personnel*

Les charges du personnel comprennent tous les salaires de l'association à l'exception des salaires direction et administration ainsi que les salaires du personnel de la réception pour lesquels un forfait de 20% a été imputé aux charges directes. Sont compris également, les charges sociales et autres charges du personnel.

#### *Charges liées aux locaux*

Les charges de locaux sont réparties entre charges directes et administrative selon une clé de répartition basée sur les postes de travail.

#### *Autres charges directes*

	2025	2024
Entretien des appareils respiratoires	171'146	165'954
Achats d'appareils (destinés à la revente)	118'166	190'830
Autres appareils de mesure	3'392	2'472
Masques	1'218'851	1'207'465
Autres accessoires	1'017'153	878'135
Achat d'oxygène	673'627	788'206
Enquêtes d'entourage + DOT (Tuberculose)	39'413	25'771
Aides financières individuelles	30'439	31'571
Contribution à la LPS	470'709	461'605
Projets de prévention LPV	15'543	10'434
Contribution au Marcheton	-4'805	5'125
Cours et conférences	16'764	32'511
Charges de véhicules	17'377	19'616
Assurance mobilière	12'448	5'302
<b>Total</b>	<b>3'800'224</b>	<b>3'824'997</b>

### 20. Charges administratives

Les charges de personnel comprennent les salaires de la direction et administration ainsi que les charges de personnel de la réception.

#### *Administration*

Les charges administratives comprennent notamment les charges de communication institutionnelle, gestion financière, personnel, informatique, et les frais généraux (matériel de bureau, imprimés, photocopies, téléphones, frais de ports, assurances, etc.).

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### 21. Charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générales)

Les charges d'obtention de financements comprennent le temps consacré à de la recherche de fonds par les collaborateurs de la Ligue pulmonaire vaudoise, sachant que la majorité de la recherche de fonds est réalisée par la Ligue pulmonaire suisse.

### 22. Résultat financier

Les charges financières découlent principalement des moins-values sur titres non réalisées et des frais de mandat de gestion de fortune mais également de frais postaux et bancaires liés aux frais de transactions et de gestion des comptes.

### 23. Fonds affectés (Fonds Olivier)

Se référer également au chiffre 15 ainsi qu'au tableau de variation du capital

<b>Fonds Olivier</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Revenus des titres	28'805	16'286
Plus-value sur titres	116'918	143'166
<b>Total produits</b>	<b>145'723</b>	<b>159'452</b>
Frais bancaires	19'257	19'048
Utilisation (-) / Attribution au Fonds	126'466	140'404
<b>Total charges</b>	<b>145'723</b>	<b>159'452</b>
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 24. Résultat extraordinaire

<b>Produits extraordinaires</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Galland solde charges PPE	0	9'367
Encaissement anciens débiteurs	2'922	0
Extourne solde non justifié – compte d'attente 10990	39'238	0
Divers produits	109	647
<b>Total</b>	<b>42'269</b>	<b>10'014</b>

<b>Charges extraordinaires et hors exploitation</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Facture aduna romandie – répartition coûts solde 2022	0	-7'512
ReDIP 2024 concordance annuelle	-10'094	0
Honoraires Strategos	-53'100	0
Ecart décompte OFAS 2024	-34'395	0
Contribution à la recherche	-138'560	-172'520
Charges salariales extraord. développeur IT	-118'325	0
Diverses charges	0	-3'424
<b>Total</b>	<b>-354'474</b>	<b>-183'456</b>

<b>Total selon compte d'exploitation</b>	<b>-312'205</b>	<b>-173'442</b>
--	-----------------	-----------------

# LIGUE PULMONAIRE VAUDOISE

## Commentaires sur le bilan et le compte d'exploitation 2025

### 25. Résultat locaux

La LPV est propriétaire des 5ème et 6ème étages dans leur totalité.

Les équipes de la LPV sont réunies sur le 5ème étage. Le 6ème étage est loué à aduna romandie, Diabètevaud, ELG assurances ainsi que Vaud Rando. Cet étage comprend également les salles de conférence partagées entre la LPV et les locataires.

Les revenus et charges propres aux surfaces louées sont considérés comme hors exploitation et présentés sous cette rubrique.

### Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la Ligue pulmonaire vaudoise exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

### Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2025.

### Engagements envers les projets non mentionnés au bilan

Tous les engagements envers les projets de la Ligue pulmonaire vaudoise sont correctement présents dans le bilan de l'organisation.

### Transactions avec des parties liées

Les institutions liées à la Ligue pulmonaire vaudoise se composent d'*aduna romandie* et de la Ligue pulmonaire suisse. Il est fait référence aux créances, respectivement dettes qui sont présentes au bilan (chiffre 13 de la présente annexe).

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des salaires et charges sociales.

### Honoraires de l'organe de révision

	2025	2024
Prestations de révision (HT)	12'000	12'000

### Evénements après le jour de référence de la clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels.